

# CIPD+15

## Principales conclusions

### Migrations internationales

Le Programme d'action de la CIPD invite les pays d'origine et d'accueil à prendre des mesures en faveur des migrants légaux et illégaux, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées à l'extérieur de leur pays. Bien que les migrations internationales ne fassent pas partie des Objectifs de la Déclaration du Millénaire, on reconnaît que chaque OMD a un lien direct ou indirect avec la migration.

Les pays africains ont adopté différentes mesures pour résoudre les préoccupations en matière de migration internationale, notamment en favorisant la migration de retour des travailleurs qualifiés et en encourageant les investissements venant des membres des diasporas par des exonérations fiscales et douanières. De manière générale, les pays ont exprimé leur inquiétude à propos de certains aspects de la migration internationale, en particulier la fuite des cerveaux, les mouvements de réfugiés, les pressions exercées par les migrants sur les ressources locales et l'empreinte écologique négative qu'ils laissent. Face à cette situation, les blocs régionaux du continent devraient envisager l'adoption de protocoles qui faciliteraient la migration internationale tout en réduisant au minimum ses inconvénients, à la fois pour les pays d'origine et pour les pays d'accueil.

En Afrique, le nombre de personnes concernées par les migrations internationales est passé de 16,5 millions environ en 2000 à 17 millions environ en 2005, soit une hausse d'un demi-million en cinq ans. Avec un taux de croissance exponentiel de 0,7 %, les migrations internationales concernent environ 22,6 millions de personnes sur le continent en 2009. Vingt et un pays africains représentent 82,6 % du nombre total de migrants internationaux présents sur le continent, en majorité originaires de pays voisins. Le développement de l'Afrique attire de plus en plus de travailleurs d'autres continents, notamment d'Asie. Les secteurs des mines, de l'énergie et du bâtiment emploient de plus en plus de travailleurs indiens, chinois et philippins. Le renforcement rapide des relations économiques et politiques entre les pays d'Afrique et tant la Chine que l'Inde témoigne de cette tendance.

La majorité des pays se sont dits préoccupés par la fuite des cerveaux et ses conséquences sur le développement national. La plupart signalent notamment que la migration d'Africains talentueux et qualifiés vers l'Europe, les États-Unis d'Amérique, l'Australie et les États du golfe Persique dépouille le continent de ressources humaines déjà rares. De même, on observe un mouvement considérable de travailleurs qualifiés entre pays africains, la destination préférée étant les pays voisins. La fuite des cerveaux aurait une incidence directe sur des secteurs spécifiques comme la santé et l'éducation. Il ressort des rapports nationaux que de nombreux pays d'Afrique resteront confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans le secteur de la santé, et à une surabondance de travailleurs non qualifiés.

En général, la migration illégale est élevée en Afrique australe, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord. Les pays qui accueillent un grand nombre de migrants en situation irrégulière sont l'Afrique du Sud, le Botswana, la Libye, le Maroc, le Sénégal et le Soudan. En Afrique du Sud, la grande majorité des migrants illégaux viennent du Mozambique et du Zimbabwe, le reste provenant de pays aussi éloignés que l'Éthiopie, le Nigéria et la Somalie. La migration de retour est un phénomène en plein essor dans de nombreux pays africains. L'Afrique connaît deux grands schémas de migration de retour: le retour de réfugiés dans leur pays d'origine, principalement en raison de la fin d'un conflit, et le retour de travailleurs qualifiés et spécialisés qui étaient partis sur un autre continent, tendance apparue dans le sillage des crises financières qui ont mis à mal les économies des pays d'accueil. Certains pays, dont le Ghana, le Nigéria et le Soudan, ont enregistré une augmentation du nombre de retours de leurs ressortissants partis vivre à l'étranger.

Les problèmes auxquels sont confrontés les pays africains pour répondre aux préoccupations en matière de migration internationale sont notamment les suivants:

- La mise en œuvre de politiques pour encourager la diaspora à participer davantage au développement national en est à ses balbutiements et est moins générale dans la plupart des pays africains qu'ailleurs;
- En Afrique, la fuite des cerveaux a eu des effets négatifs sur des secteurs clefs comme la santé et l'éducation;
- Dans les pays africains, les protocoles, conventions et lois censés défendre les droits des migrants, en particulier ceux des migrants internationaux et notamment des réfugiés et des personnes déplacées, sont peu appliqués;
- Dans certains pays comme l'Afrique du Sud, la crise économique et sociale vient s'ajouter aux problèmes qui surgissent entre les migrants et leurs communautés d'accueil et exacerber la xénophobie.